



## FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays			
C035	Pertinence des séries de conservation des CFAD			Gabon			
<b>Thématique<sup>1</sup></b>							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
<a href="#">CEB / Precious Wood</a>	Concessionnaire	<a href="#">TEREA</a>	Gré à gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
33.095	22.500	34 % de l'intervention 0 % des honoraires	09.01.2014	2 mois	2 mois

**Commentaires**  
 Etude Terea : 650 €/j x 35j = 22.500 €  
 A charge de CEB/PW : avion local et déplacement sur site 4.440 €, personnel CEB 900 €, hébergement des experts 5.255 €.

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
<b>Principe 6</b> : Valeurs et impacts environnementaux
<b>Principe 9</b> : Hautes Valeurs de Conservation
Mots clés
Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD), plan d'aménagement, série de protection, série de conservation, inventaire faunique, zone prioritaire, Gabon
Résumé de l'intervention
En 2013, lors de l'audit de renouvellement du label FSC, la stratégie de protection a fait l'objet d'une non-conformité au motif que seul 2,5% de la surface aménagée était classée en série de protection alors que l'interprétation sous régionale (Afrique Centrale) du label FSC exige une mise en protection d'au moins 10% de cette surface. Par ailleurs, la non-conformité stipule également que « le maintien ou l'évolution (augmentation ou diminution) de la taille des zones à mettre en conservation » doit être justifié par des « données récentes ». C'est ce qui a justifié cette étude qui avait trois objectifs : 1. identification des zones d'intérêt conservatoire sur base des données disponibles à ce jour au niveau de la CFAD, tout en considérant le passif de l'exploitation ; 2. analyse de la série de protection actuelle par le biais de 2 approches : Pertinence des zones constituant actuellement la série (éventuelle redéfinition des limites) → Analyse de l'intérêt de compléter la série actuelle

<sup>1</sup>

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

(éventuels ajouts de nouvelles superficies) ;

### 3. contrôle de l'intégrité des zones de protection actuelles (phase terrain).

Les données disponibles sur lesquelles s'est basée l'étude sont : les inventaires d'aménagement (inventaire floristique et faunique); la carte des poches exploitées depuis 2008 ; les zones non exploitées avant le plan d'aménagement, les études des séries de protection (2001) et l'étude HVC (2008) puis finalement l'éloignement des implantations humaines.

Les données spécifiques disponibles (zone ou poches non exploitées, savanes, baïs, zones agricoles...) croisées aux résultats d'interpolation des données de l'inventaire d'aménagement (faisant ressortir les grands ensembles homogènes : les forêts matures de Milolé ; les forêts matures de Bambidie ; l'ensemble hors de l'aire de répartition de l'Okoumé ; la mosaïque savane/forêt ; les forêts hétérogènes, majoritairement jeunes ou secondaires) ont permis de définir de manière qualitative de larges zones « prioritaires » et éligibles à la protection au sein de chaque ensemble identifié. Enfin, des portions de ces zones prioritaires présentant le meilleur potentiel conservatoire ont été sélectionnées et proposées comme série de protection. Ainsi chaque zone prioritaire identifiée est maintenant représentée dans la nouvelle version de la série de protection.

#### Commentaires

Etude scientifique à moindre coûts réalisée par des experts mixtes (nationaux et internationaux)

#### Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- proposition de nouvelle délimitation des séries de protection (Okondja, forêt sans okoumé, ...)
- 9 baïs ont été identifiés sur la CFAD, dont une zone tampon de 75 m autour de ces espaces d'intérêt conservatoire semble adéquate afin de protéger les attributs majeurs pour la faune ;
- 6,33% de la CFAD sont proposés pour constituer la série de protection avec une évolution possible avec l'intégration de baïs découvertes lors des inventaires d'exploitation et les zones tampons autour des cours d'eaux principaux ;
- fiches techniques de suivi des 7 réserves ;
- rapport d'étude de 78 pages.

#### Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- levée de la DAC lors de l'audit de surveillance suivant et préservation d'un certificat FSC-FM de CEB/PW ;
- critères précis et méthodologie pour la révision de la pertinence des séries de protection.

#### Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

- l'étude a alimenté les échanges sur les normes nationales du FSC à propos des séries de conservations dont on pense qu'elles doivent être conformes aux réalités de terrain. Ainsi une CFAD peut avoir plus de 10% de la superficie en zone de conservation, voire moins (sur la base des études scientifiques) ;
- les expériences de cette étude ont alimenté les débats lors des travaux du HCV-RWG dans le cadre de l'élaboration de lignes directrices pour l'identification, la gestion et le suivi des HVC dans le Bassin du Congo.

#### Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- certaines actions correctives qui ne dépendent pas de l'opérateur économique peuvent bénéficier de l'appui des bailleurs pour lever la DAC, à condition que la demande soit faite à temps.

#### Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II


- poursuivre l'appui aux concessionnaires certifiés FSC-FM/ PAFC et certifiés légaux à répondre aux actions correctives qui ne relèvent pas de leurs actions, afin de limiter la perte ou l'abandon des certificats.

Documentation disponible sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)

 [TdR C035](#)


 [Rapport final C035](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)


 [Identification HVC à SFID Djoum \(C017\)](#)

 [Lutte anti érosive \(C024\)](#)

 [Rapport public sur l'identification des HVC dans les concessions de la SODEFOR-RDC \(C026\)](#)

 [Formation gestion de la faune à Lopé \(C080\)](#)

 [Feuille de route Hautes Valeurs de Conservation \(HVC\) pour le bassin du Congo \(Version en Français\)](#)

 [Gestion de la faune : cas de l'Ogooué Ivindo au Gabon \(C088-C089\)](#)

 [Appui à la mise en œuvre de la FdR HVC en Afrique Centrale – CR réunion HCV-RWG \(C106\)](#)